

## LA TOUR-DU-PIN

# Les jeudis de l'histoire : La poste ouvre le courrier !

L'année 1793 s'annonce sous de sombres auspices. La convention ayant envoyé le roi Louis XVI à la mort, s'est mis toute l'Europe à dos. L'émigration est importante et La Tour-du-Pin est un point de passage obligé, les voyageurs doivent obtenir une autorisation de la mairie pour continuer leur voyage. La Garde Nationale fouille les voyageurs et se saisit d'importantes sommes d'argent et d'autres valeurs qui devaient passer à l'étranger. Inutile de dire que La Tour-du-Pin est placée sous surveillance.

Il en va de même pour les correspondances. La municipalité a même nommé des commissaires chargés d'ouvrir les lettres adressées

à des personnes suspectes. Le ministre de l'Intérieur, informé de cette décision exige de faire respecter le secret des lettres et à ne céder qu'à la force.

### Le directeur résiste

Aussi, lorsque deux des commissaires, Querenet et Bergeron, se présentent à la poste de La Tour-du-Pin pour remplir leur "audacieuse" mission, le directeur des postes leur signifie la décision du ministre et refuse de leur communiquer les lettres et paquets. On retrouve dans les archives communales la lettre qu'il reçoit de Paris, suite au procès-verbal qu'il a adressé : « Paris le 20 mars 1793. Citoyen, nous

avons mis sous les yeux du ministre le procès-verbal que vous nous avez adressé, par lequel le conseil général de votre commune a nommé trois commissaires pour inspecter et saisir dans votre bureau de poste, toutes les lettres adressées à des personnes suspectes. La conduite que vous avez à tenir à cet égard est de ne céder qu'à la force armée, conformément à la loi. Signé Les « présidents et administrateurs du directoire des postes. » Il faut croire que la leçon n'a pas suffi, puisqu'en l'an VI (1797/98), la municipalité de la Tour-du-Pin emploie à nouveau le même procédé indiscret, mais cela est une autre histoire.

**JJB La Tour Prend Garde,**  
d'après Romain Bouquet.



LA MALLE-POSTE DE LYON, RECONSTITUÉE D'APRÈS LES DOCUMENTS AITHE

À partir du 1er nivôse an II (21 décembre 1793), sous le contrôle du directeur du bureau de la Tour-du-Pin, la malle-poste de Lyon prend des voyageurs contre « rétribution ». À la condition que le volume du courrier le permette.